



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Le vendredi 9 avril 2021

### Les services ARCHE Agglo s'adaptent

Au regard de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de Coronavirus et pour faire suite à la dernière prise de parole du Président de la République en date du mercredi 31 mars 2021, ARCHE Agglo a mis en place diverses mesures de précaution, de prévention et d'organisation, afin de limiter la propagation du virus. Ainsi, dès à présent, ARCHE Agglo adapte à nouveau son fonctionnement

### Exemplarité et continuité du service public

En la circonstance, des décisions pour assurer la continuité du service public ont été prises. Les équipes ARCHE Agglo sont mobilisées pour assurer ce service au mieux, en fonction de leur capacité.

Le Président et le Directeur général des services sont en lien avec les autorités compétentes, préfectorales et sanitaires, afin d'évaluer quotidiennement la situation, d'adapter et de coordonner les réponses et les mesures relevant des compétences de l'agglomération.

La collectivité a un devoir d'exemplarité. Elle a donc organisé ses services afin que la plus grande partie possible des agents soit placée en télétravail. Les réunions, groupes de travail, concernant les élus et/ou les agents se dérouleront en distanciel grâce à un système efficace de visioconférence mis en place par l'Agglo.

Conformément aux directives gouvernementales, seules les assemblées délibérantes sont maintenues en présentiel :

- Bureau communautaire du jeudi 8 avril
- Conseil d'Agglo du mercredi 14 avril

### Ce qui est maintenu à l'identique

**Les locaux administratifs** ARCHE Agglo restent ouverts.

Il est toutefois recommandé de limiter au maximum les déplacements. Merci de privilégier l'accueil téléphonique et l'accueil numérique. Les demandes seront orientées ensuite auprès des services adéquats.

Tél : 04 26 78 78 78 - Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h - Email : [accueil@archeagglo.fr](mailto:accueil@archeagglo.fr)

**Les 3 déchetteries** gérées par ARCHE Agglo restent ouvertes au public :

Colombier-le-Jeune, Tournon-sur-Rhône et Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Infos : [www.archeagglo.fr/vivre-ici/dechets/dechetteries/](http://www.archeagglo.fr/vivre-ici/dechets/dechetteries/)

La collecte des ordures ménagères et des recyclables est maintenue sur l'ensemble du territoire.

**Au sujet du transport**, le réseau LE BUS est maintenu

Infos et horaires : [www.archeagglo.fr/vivre-ici/transport-mobilite/le-bus-arche-agglo/](http://www.archeagglo.fr/vivre-ici/transport-mobilite/le-bus-arche-agglo/)

**L'Espace Famille reste ouvert**

Accueil physique ou téléphonique : 04 26 78 39 28

68 rue Chapotte, Tournon-sur-Rhône

Arrêt LE BUS : Girondes (ligne 2) - École des Luettes (ligne 1)

Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 16h

Mardi : 9h – 12h

Jeudi : 9h – 12h et 13h30 – 16h

**Les espaces entreprises** de Tournon-sur-Rhône et Saint-Féli-cien restent ouverts.

Plus d'infos : [www.archeagglo.fr/entreprendre-ici/espace-entreprises-archimade/](http://www.archeagglo.fr/entreprendre-ici/espace-entreprises-archimade/)

**La Direction du Développement Economique** reste à l'écoute de tous les chefs d'entreprises, artisans, commerçants, auto-entrepreneurs...

ARCHE Agglo vous accompagne et vous informe sur les dispositifs mis en place par le gouvernement : [economie@archeagglo.fr](mailto:economie@archeagglo.fr)

**En matière d'eau et d'assainissement**, des agents de terrain assurent les tâches courantes d'entretien, de surveillance et de maintenance des ouvrages d'eau potable et d'assainissement.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Le vendredi 9 avril 2021 Les services ARCHE Agglo s'adaptent

### Ce qui est adapté

**Deux structures d'accueil du jeune enfant** (crèches) sont ouvertes afin d'accueillir les enfants des personnels prioritaires (selon la liste officielle établie par le Gouvernement).

Les deux structures sont : Pomme d'Api à Tain l'Hermitage et Les Lutins à Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

**Trois structures d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement** (ALSH) sont ouvertes afin d'accueillir les enfants des personnels prioritaires (selon la liste officielle établie par le Gouvernement) pendant deux semaines, du lundi 12 au vendredi 16 avril et du lundi 19 au vendredi 23 avril.

Les 3 ALSH concernés sont :

- Tournon-sur-Rhône (gestion directe par les services ARCHE Agglo)
- Saint-Donat-sur-l'Herbasse (gestion de la MJC du Pays de l'Herbasse)
- La Roche-de-Glun (gestion de la MJC des 2 Rives)

**Le Domaine du Lac de Champos** à Saint-Donat-sur-l'Herbasse décale l'ouverture du camping, initialement prévu le 2 avril, à la fin de la période de confinement renforcé. Les chalets, en revanche, ont ouvert samedi dernier.

Contact : 04 75 45 17 81

### Ce qui est annulé / fermé

**Transport scolaire** : considérant la fermeture des établissements scolaires à partir de mardi 6 avril, ARCHE Agglo a décidé de suspendre les transports scolaires à partir de cette même date. Ainsi, il ne circulera plus aucun car scolaire la semaine prochaine, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Les services de l'Agglo tiendront informés les parents par mail durant les vacances scolaires concernant l'organisation de la rentrée programmée à ce jour le lundi 26 avril (écoles maternelles et élémentaires).

**L'Ecole de Musique** de Saint-Donat sera fermée au public. Toutefois, une grande partie des cours aura lieu en visio.

Les animations et ateliers, ou autres événements déjà prévus en petit comité, sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Les équipements recevant du public dont ARCHE Agglo a la charge seront entièrement fermés depuis ce mardi 6 avril :

- Espace des Collines de Saint-Donat
- Les gymnases de Margès et Saint-Félicien
- L'espace aquatique Linaë

### Evolution des décisions

Ces dispositions sont valables à compter du mardi 6 avril et jusqu'à nouvel ordre. Le site web et la page facebook ARCHE Agglo, mis à jour quotidiennement et en temps réel, permettent d'apporter toute précision utile.

[www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)

Page facebook : ARCHE Agglo